

FICHE MÉTIER - Assistante de Vie 2

Définition du poste :

L'Assistante de Vie 2 accompagne les personnes fragilisées dans les gestes de la vie quotidienne avec contact corporel autorisé. Elle assure un soutien à la fois matériel, moral et physique pour favoriser le maintien à domicile.

Missions principales :

- Aide à la toilette, à l'habillage et à l'hygiène corporelle
- Aide au lever, au coucher, aux déplacements
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Entretien du logement et du linge
- Stimulation cognitive et motrice
- Observation de l'état général et remontée des informations à l'équipe encadrante

Compétences requises :

- Maîtrise des gestes d'aide à la personne en toute sécurité
- Grande bienveillance et respect de la dignité humaine
- Résistance émotionnelle et physique
- Capacité à gérer des situations d'urgence ou délicates
- Savoir-être irréprochable et sens de l'éthique

Conditions spécifiques :

- Interventions avec contact corporel (habilité(e) à toucher la personne)
- Travail en autonomie au domicile des bénéficiaires
- Horaires irréguliers, parfois les week-ends et jours fériés
- Déplacements nécessaires (permis B et véhicule requis)

Formation exigée :

- Certification non exigée mais expérience de 10 ans dans le secteur de l'aide à la personne.

Évolution possible :

- Accès à des postes de coordination ou de référent(e) de secteur
- Spécialisation (Alzheimer, handicap moteur, soins palliatifs, etc.)
- Formations vers les métiers d'aide-soignant(e) ou auxiliaire de vie sociale